

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Département de
VAUCLUSE

N°2024/DEC/045

Arrondissement
de CARPENTRAS

Le Maire de Camaret-sur-Aigues (Vaucluse),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération en date du 23 septembre 2020 du Conseil municipal de Camaret-sur-Aigues donnant délégation à Monsieur le Maire, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Objet :

Contrat de location
longue durée d'un
chariot élévateur
(Manitou)

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27,

Vu les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder à la location d'un chariot élévateur pour le service technique dans le cadre d'un location longue durée,

DECIDE

Article 1 : de conclure, avec le bailleur CM-CIC Leasing Solutions (CCLS), sis Tour D2, 17 bis place des Reflets à Paris la Défense (92988), un contrat de location longue durée pour d'un chariot élévateur (MANITOU) pour une période de 48 mois. Le paiement s'effectuera par 16 loyers trimestriels à hauteur de 2 880,00€ HT soit 3 456,00€ TTC.

Article 2 : La dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorier Principal de Vaison-la-Romaine sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Cette décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse au titre du contrôle de légalité.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télé-recours citoyen accessible par le biais du site

Acte certifié exécutoire
Dès sa réception en
Préfecture le :
Et/ou sa publication le :

21 MAI 2024 www.telerecours.fr

Camaret-sur-Aigues, le 13 mai 2024

Philippe de BEAUREGARD
Maire



